

(N^o 309.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Du Bus, aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Melis.

MESSIEURS,

Par requête du 14 avril 1841, le sieur Corneille Melis, né à Tilbourg (Brabant septentrional), le 2 mars 1812, actuellement domicilié à Mons, demande la naturalisation.

En 1832, il abandonna le drapeau hollandais pour entrer dans l'armée belge, où il a servi en dernier lieu en qualité de cornet, et d'où il a été congédié, pour expiration de temps de service, le 11 avril 1839.

Depuis lors il habite Mons, où sa conduite privée l'a fait connaître sous des rapports très-défavorables, et où il est sur le point d'épouser une femme qui tient une maison de prostitution.

On s'accorde à penser qu'il n'y a pas lieu à accueillir sa demande.

Le Président-Rapporteur,

DU BUS, AÎNÉ.
